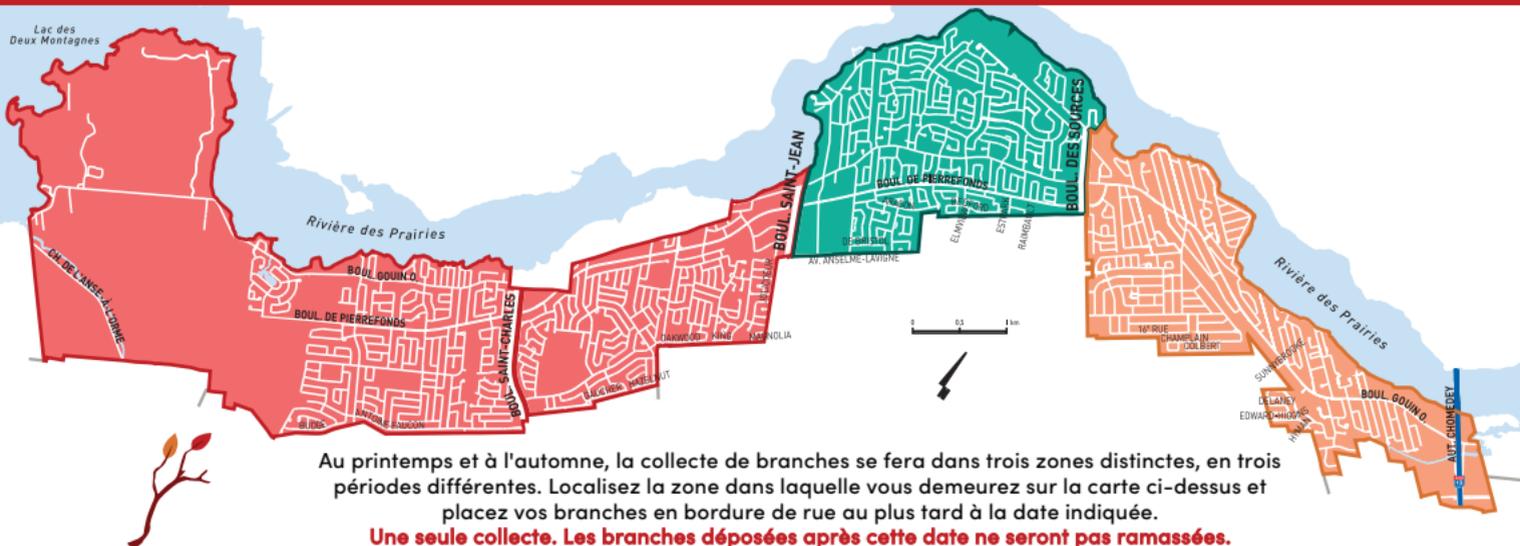


COLLECTE DE BRANCHES



ZONE OUEST

Du boulevard Saint-Jean, vers l'ouest, jusqu'à l'Anse-à-l'Orme

Les citoyens doivent déposer les branches en bordure de rue au plus tard :

Printemps : le dimanche 11 mai
Automne : le dimanche 5 octobre

ZONE CENTRE

Entre le boulevard Saint-Jean et le boulevard des Sources

Les citoyens doivent déposer les branches en bordure de rue au plus tard :

Printemps : le dimanche 27 avril
Automne : le dimanche 21 septembre

ZONE EST

Du boulevard des Sources, vers l'est, jusqu'à l'Autoroute 13

Les citoyens doivent déposer les branches en bordure de rue au plus tard :

Printemps : le dimanche 25 mai
Automne : le dimanche 19 octobre